



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6060125

N/REF : 23/06/2026 8H19 C:000147 I:37064

V/Email reçu le Mardi 23/06/2026 a 8H19

RENAULD IMMOBILIER

**18 BIS AVENUE MARCELIN MAUREL
06140 VENCE**

IMMEUBLE : 358 Oeilletts
358 Chemin des Oeilletts
06700 ST LAURENT DU VAR

Saint-Jeannet, le 24 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : SI BESOIN : M. RENAULD : 06.13.16.38.06

MOTIF : DEGORGEMENT DE CANALISATION EAUX USÉES DANS UNE VILLA INDIVIDUELLE

Donneur d'ordre : M. A RENAULD

LE 23/06/2026 A 10H30
DEGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE DU COLLECTEUR GENERAL EU/EV A PARTIR DU
REGARD SITUE AVANT LA FOSSE SEPTIQUE.
TEST ET VERIFICATION DU BON ECOULEMENT. RAS.
NETTOYAGE ET DESINFECTION DES ZONES TRAITEES.
REPLI DE CHANTIER.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 24/06/26 a 10H34 M. A RENAULD

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.	1	130,00	260,00
TOTAL H.T.				260,00
T.V.A. a 10,00%				26,00
TOTAL T.T.C.En EURO				286,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6060125

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN
Règlement par cheque a réception de facture